

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 3 juillet 2017 à 20h00 heures à la salle 3 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

PRÉSENCES

M. Sylvain Deschênes	Poste #4 vacant
Mme Chantal Proulx	M. Fernand Gauthier
M. Stéphane Deschênes (20h10)	Poste #6 vacant

Formant quorum sous la présidence du maire.
Monsieur Martin Normand, directeur général est présent.

1. Mot de bienvenue et Moment de recueillement

2. Lecture de l'ordre du jour

3 ADMINISTRATION

3.1. Adoption des procès-verbaux du mois de juin 2017

17-07-114

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les procès-verbaux de juin 2017.

3.2. Adoption des comptes à payer

17-07-115

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

Chèques numéros # 21185-21235	45 384.16\$
Prélèvements no 1889 à 1911	23 681.04\$
Salaire des élus (Juin)	1 563.89\$
Salaires pompier (21/05 au 17/06)	2 230.12\$
Salaires employés (21/05 au 17/06)	15 299.68\$
Total	88 158.89\$

3.3 États financiers au 30 juin 2017

17-07-116

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les états financiers au 30 juin 2017.

3.4 Appui UPA/ Accaparement et financiarisation des terres agricoles

17-07-117

- CONSIDÉRANT les annonces récentes de la participation financière de la Caisse de dépôt et placement du Québec et du Fonds de solidarité FTQ aux activités de la société agricole PANGEA;
- CONSIDÉRANT l'acquisition de terres par PANGEA dans la MRC de Kamouraska tout juste après l'annonce de ces investissements agricoles et également la recrudescence de leurs achats dans la région de Montmagny;
- CONSIDÉRANT que d'autres investisseurs et fonds d'investissement sont intéressés par les terres agricoles;
- CONSIDÉRANT que les fonds d'investissement entraînent une financiarisation des terres agricoles créant ainsi un dépassement de la valeur marchande comparativement à la valeur agronomique;
- CONSIDÉRANT que la financiarisation des terres agricoles met en péril l'établissement de la relève, la diversité de l'agriculture, le dynamisme et l'économie des régions;
- CONSIDÉRANT que la Fédération de la relève agricole du Québec a déposé un mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) le 16 mars 2015 dans lequel elle proposait des pistes de solution concrètes, notamment de limiter l'acquisition de terres à 100 hectares par année, par personne ou entité, excluant les transferts intergénérationnels;
- CONSIDÉRANT que la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent, a soumis un mémoire à la CAPERN le 17 mars 2015 et 47 résolutions d'appui provenant de MRC, de

- CONSIDÉRANT municipalités et de partenaires présentant les craintes de la relève et des producteurs sur le phénomène de l'accaparement des terres agricoles;
- CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec n'a pas encore pris position officiellement sur ce dossier, et ce, malgré toutes les représentations qui ont été effectuées depuis plus de 2 ans;
- CONSIDÉRANT que les recommandations de la CAPERN, dont la mise en place d'une base de données n'a pas encore été livrée et rendue disponible pour permettre une analyse et suivi du phénomène d'accaparement des terres;

Il est proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au Gouvernement du Québec;

- Que des mesures soient rapidement mises en place pour limiter à 100 hectares par année la superficie que toute personne ou entité peut acquérir, excluant les transferts intergénérationnels
- Que soit créée une table de travail avec tous les acteurs du milieu pour trouver des solutions viables et durables à ce problème d'accaparement et de financiarisation des terres agricoles.

17-07-118 3.5. Signature reprise vente pour taxes/33 Fabien-Jalbert

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser messieurs Georges Deschênes, Maire et Martin Normand, directeur général, à signer les documents notariés dans le dossier de prise de possession du 33 rue Fabien-Jalbert suite à un défaut de paiement de taxe;

17-07-119 3.6. Budget révisé OMH

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseiller d'adopter le budget révisé de l'OMH et de payer un montant de 7 887\$ pour l'année 2017.

17-07-120 3.7. Projets éolien liés à l'exportation

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les compétences municipales (LCM, article 111.1) permet à une MRC ou une communauté locale l'exploitation d'une entreprise qui produit de l'électricité au moyen d'un parc éolien;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec reconnaît la valeur des gouvernements de proximité que représentent les MRC et les communautés locales;

CONSIDÉRANT QUE la Politique énergétique 2030 « L'énergie des Québécois, source de croissance » souhaite faire une place importante au développement et à la consolidation de la filière éolienne par l'entremise de projets éoliens liés à l'exportation;

CONSIDÉRANT QUE le programme d'attribution des terres du domaine de l'État permet le développement de projets éoliens liés à l'exportation;

CONSIDÉRANT QUE l'acceptabilité sociale est la pierre angulaire de tous les projets éoliens sur laquelle ceux-ci peuvent se réaliser;

CONSIDÉRANT QUE le programme d'attribution des terres du domaine de l'État n'encadre pas une éventuelle participation communautaire;

CONSIDÉRANT QUE la démonstration a été faite, par le biais des récents projets, que la présence des communautés dans l'actionnariat favorise l'acceptabilité sociale et amène des bénéfices fort importants pour les MRC, les communautés et les Premières Nations tout en permettant de présenter des projets compétitifs sur le plan du prix;

CONSIDÉRANT QUE les résultats du dernier appel d'offres ont démontré que les projets éoliens issus d'un partenariat public-privé assuraient un prix très concurrentiel de cette énergie.

POUR CES MOTIFS : il est proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski:

- 1) Demande au gouvernement du Québec de reconnaître les MRC et les communautés locales comme des gouvernements de proximité, des acteurs clés de leur développement, en introduisant une participation financière et un contrôle communautaire à 50 % dans les projets de production d'énergie éolienne, à des fins d'exportation;

- 2) Demande que cette modification au programme d'attribution des terres du domaine de l'État se fasse dans les meilleurs délais, soit avant la fin de la présente session parlementaire.

17-07-121

3.8. Terrain vente pour taxes/ Irène Dubé/Autorisation de signature

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à la majorité des conseillers d'autoriser messieurs Georges Deschênes, Maire et Martin Normand, directeur général, à signer les documents notariés dans le dossier de prise de possession du lot 4 986 419 suite à un défaut de paiement de taxe, ainsi que de la vente de celui-ci à 9176-3607 Québec inc. au montant de 1\$.

M. Sylvain Deschênes enregistre sa dissidence.
Pour : 3
Contre : 1

17-07-122

3.9. Vente du 33 Fabien-Jalbert

Considérant qu' une compagnie à être formé, représenté par M. Sébastien Cliche a déposé une promesse d'achat de 285 000\$;

Considérant qu' un montant de 210 000\$ sera payable à la signature du contrat et que 75 000\$ sera payable en trois versements à tous les 2 mois soit 25 000\$ le 15 aout 2017, 25 000\$ le 15 octobre 2017 et 25 000\$ le 15 décembre 2017;

Considérant que la municipalité veut favoriser la création d'emploi sur son territoire

Considérant que la Compagnie s'engage formellement à créer au minimum cinq(5) emplois dans les deux(2) prochaines années et devra en fournir la preuve à la municipalité;

Considérant que les notaires de la municipalité rédigeront nos conditions en concordance avec les notaires de l'acheteur;

Il est proposé par Chantal Proulx et résolu à la majorité des conseillers d'accepter la promesse d'achat de la Compagnie (par son représentant M. Sébastien Cliche) aux conditions ci-haut mentionnées, de mandater Les Notaires Michaud Charbonneau Heppell Inc et d'autoriser Messieurs Georges Deschenes, maire et Martin Normand directeur général à signer les documents notariés pour la vente du 33 rue Fabien-Jalbert.

M. Sylvain Deschênes enregistre sa dissidence.
Pour : 3
Contre : 1

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE
Aucun point

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1 Adjudication appel d'offres conception et fourniture système de production d'eau potable

17-07-123

Considérant que suite à l'ouverture de l'appel d'offres, le conseil à 120 jours de délai pour accepter un soumissionnaire;

Considérant que la Municipalité est toujours en attente d'un retour du MAMOT concernant sa demande de prolongation du programme FEPTU;

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de reporter à une séance ultérieure l'octroi du contrat de conception, fourniture, installation et mise en route d'un système de production d'eau potable.

17-07-124

5.2 Facture abat-poussière/Aménagements Lamontagne inc / 9 916.59\$

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture des « Aménagements Lamontagne inc » au montant de 9 916.59\$ taxes incluses.

- 17-07-125** **5.3 Avis de motion/Règlement d'emprunt concernant l'eau potable**
- Stéphane Deschênes donne avis de motion en vue d'adopter un règlement d'emprunt concernant l'eau potable
- 6. URBANISME**
Aucun point
- 7. LOISIRS ET CULTURE**
- 17-07-126** **7.1 Autorisation parade/Festival country**
- Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Festival à faire une parade samedi le 12 août 2017 de 10h à 12h sur la rue principale et ce, conditionnel à l'approbation du ministère des transports.
- 17-07-127** **7.2 Tour de la relève internationale de Rimouski**
- Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le «Tour de la relève internationale de Rimouski » de traverser notre municipalité par les routes 234 et 298, le jeudi 6 juillet 2016 entre 9h00 et 11h00.
- 17-07-128** **7.3 Permis de réunion/Anne-Sophie Robichaud/5 août**
- Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Anne-Sophie Robichaud à faire une demande de permis de réunion pour son activité du 5 août.
- 17-07-129** **7.4 Nomination de salles au Centre polyvalent**
- Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer de façon officiel 2 salles au Centre Polyvalent ;
- La grande salle portera dorénavant le nom de : Salle Gonzague Leblanc
 - La salle du Conseil portera dorénavant le nom de : Salle Louis Dupéré
- 8. RAPPORT DES ÉLUS**
- 9. AFFAIRES NOUVELLES**
- 17-07-130** **9.1 Fermeture des affaires nouvelles et de la période de questions**
- Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.
- 17-07-131** **10. LEVÉE DE LA SÉANCE**
- Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 20h55 la séance soit levée.

Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

Georges Deschênes, Maire

Georges Deschênes
Maire

Martin Normand
Directeur général